



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31982>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **26-31982**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-26180

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26561337200019

**Ville** : VANNES

**Code postal** : 56000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 56

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment 20 RIA de l'EPSM Morbihan

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45261420

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Marché de travaux, à prix forfaitaire actualisable ayant pour objet les travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment 20 RIA de l'EPSM Morbihan. Date prévisionnelle de commencement des prestations : le 24 avril 2026

**Critères d'attribution** : Le Pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : Critère « Qualité technique » sur 60 points dont 25 points au regard de la Qualité de la méthodologie et de l'organisation définie pour l'exécution des travaux, 25 points au regard de la Qualité des moyens humains et matériels affectés à l'opération, et 10 points au regard de la Qualité du planning prévisionnel détaillé proposé --- Critère « Prix » sur 40 points

### Section 4 - Informations rectificatives

- A la demande du Maître d'ouvrage, la visite prévue le 31 mars 2026 à 9h00 est décalée au 30 mars 2026 à 9h00. Dans la Section 6 - Informations complémentaires - Détail de la visite, à la place de "Une visite de site, obligatoire pour pouvoir déposer une offre, est organisée soit le 26 mars 2026 à 14h00, soit le 31 mars 2026 à 9h00, (lieu : EPSM Morbihan - 22, rue de l'Hôpital -

56890 SAINT AVE - informations complémentaires à l'article 15.2 du règlement de consultation)", lire "Une visite de site, obligatoire pour pouvoir déposer une offre, est organisée soit le 26 mars 2026 à 14h00, soit le 30 mars 2026 à 9h00, (lieu : EPSM Morbihan - 22, rue de l'Hôpital - 56890 SAINT AVE - informations complémentaires à l'article 15.2 du règlement de consultation)".

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2026**